



CR Bureau du 22 Avril

Réunion téléphonique en présence de :

Huguette PIGEON - Patrick MATTENET – Claude GAILLARD – Eric LACOUR – Didier LESSENOT – Christian RAIGNIER – Patrick DEMARET – Fernand BOUZAGE / Assiste : ALBERNY Johann

N'assistent pas : André Baldauf

Introduction :

Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres dans ces moments particuliers et difficiles. Il souhaite un prompt rétablissement à Mme BLAY et M. CHAMOULAUD suite à leurs opérations respectives. Il passe la parole à Johann ALBERNY pour le pilotage de la réunion téléphonique. Après présentation du contenu et des objectifs, il passe la parole à Christian RAIGNIER pour évoquer les scénarios étudiés depuis le début du confinement et les adapter aux préconisations et modalités de fin de saison communiquées par la FFF. Après discussions entre les membres, il en résulte les décisions et homologations ci-après.

Classements des championnats Séniors du District de football DORDOGNE-PERIGORD :

Comme l'ensemble des clubs, le Bureau a pris connaissance des modalités de fin de saison communiquées par le comité exécutif de la FFF et s'appliquant à l'ensemble du territoire national, à savoir : 1 descente obligatoire par poule et des montées sur la base des règlements en vigueur dans chaque District. Il en résulte les classements exposés ci-après pour la D1, D2, D3 ainsi que la composition de ces niveaux pour la saison suivante.

Les membres du bureau, du comité directeur et les salariés avaient émis plusieurs hypothèses de gestion de fin de saison et de préparation de la suivante. En toute transparence, il est nécessaire de signaler que la décision de la FFF de **bloquer les montées et descentes pour des championnats se disputant en plusieurs phases et pour lesquels la dernière phase n'aurait pu se disputer sans un nombre représentatif de matchs**, n'avait pas été étudiée dans la mesure où la FFF a toujours émis le souhait, au gré des nombreuses réunions, de ne pas aboutir à une saison blanche et par conséquent de conserver des montées et descentes.

Une décision doublement handicapante pour les clubs concernés, mais aussi pour la pyramide des championnats de notre District puisque notre D3 se verrait amputer de 12 clubs la saison prochaine. Le bureau a donc demandé une dérogation en proposant 2 alternatives pour conserver des montées de D4. C'est pour cette raison, et en l'attente d'un retour fédéral, qu'aucune validation et publication ne sera faite concernant la D4, notre souhait étant de maintenir des montées de D4 en D3. Le Bureau espère que la Fédération Française de Football entendra l'argumentaire exposé et pourra effectuer un retour dans des délais raisonnables.

Enfin, le Bureau rappelle que l'ensemble des classements, montées et descentes restent soumis à validation et homologation du Comité Directeur, à l'exploitation des obligations encore applicables ainsi que des dossiers en cours. **A noter que l'ensemble des futures homologations des classements de fin de saison par le Comité Directeur sera susceptible d'appel auprès de la Ligue de football Nouvelle-Aquitaine et non de la commission d'appel du District.**



CLASSEMENTS SENIORS

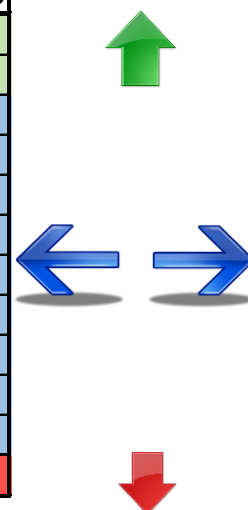
Régional 3 – LFNA :



Aucune descente de Ligue.

Départemental 1 :

Départemental 1					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Ribérac CA	31	14	2,21	1
2	Thiviers	24	12	2,00	2
3	Faux FC	23	12	1,92	3
4	Côteaux Pécharmant	22	13	1,69	4
5	Bassimilhacois FC	19	13	1,46	5
6	Brantôme CA	17	12	1,42	6
7	Pringonrieux FC 2	16	14	1,14	8
8	Sarlat Marcillac 2	15	13	1,15	7
9	Pays de Montaigne	11	12	0,92	9
10	Montignac ES	11	12	0,92	10
11	Pays Beaumontois	10	12	0,83	11
12	Antonne Le Change 2	7	11	0,64	12



Conformément aux modalités fixées par la FFF, aucun titre de champion ne sera délivré cette saison dans l'ensemble des championnats Séniors.

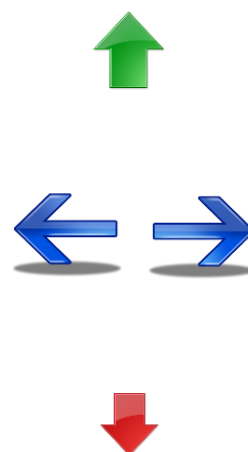
Saisons 2020-2021 : Afin d'éviter une saison avec un exempt (format 13 équipes), le bureau entérine la mise en place d'un championnat de Départemental 1 à 14 équipes et repêche le meilleur troisième de D2. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, des possibilités du calendrier et de la date de reprise de la prochaine saison, il n'est pas exclu une formule organisée en 2 groupes distincts. Il en est décidé de même pour la D2 qui sera organisée avec 28 équipes. Les 2 meilleurs troisièmes de D3 sont donc repêchés.



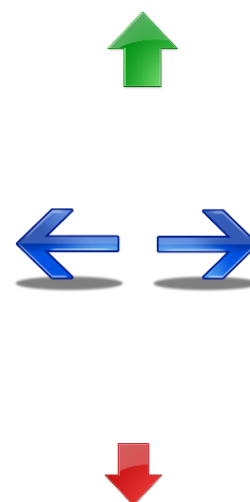
CLASSEMENTS SENIORS

Départemental 2 :

Départemental 2 - Poule A					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	SAS Notre Dame	34	13	2,62	1
2	Limeuil FC	25	12	2,08	2
3	Chancelade Marsac	25	13	1,92	3
4	Annesse et Beaulieu	18	12	1,50	5
5	Vergt FC	16	12	1,33	6
6	Boulazac ES 2	16	10	1,60	4
7	Thenon Limeyrat FC 2	15	12	1,25	7
8	Rouffignac Plazac 2	14	12	1,17	8
9	Ste Alvère	12	11	1,09	9
10	Meyrals US	10	11	0,91	10
11	Château l'Evêque	10	13	0,77	11
12	Cognac/St Jean Sarrazac	8	13	0,62	12



Départemental 2 - Poule B					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	COC Chamiers	32	14	2,29	1
2	La Force	28	13	2,15	2
3	Neuvic Saint Leon	25	13	1,92	3
4	Mussidan ST M. 2	24	13	1,85	4
5	Douzillac Ludovicien	21	13	1,62	5
6	Ribérac CA 2	17	14	1,21	7
7	Limens JSA 2	16	13	1,23	6
8	Pays de l'Eyraud	14	13	1,08	9
9	TSMB	13	12	1,08	8
10	Razac Aiglons	12	13	0,92	10
11	Tocane St Apre	10	12	0,83	11
12	Bergerac La Catte 2	7	13	0,54	12



Repêchage meilleur troisième : Suite à la décision de faire passer la D1 à 14 équipes, l'équipe de Chancelade-Marsac et de Neuvic Saint-Léon étant à égalité sur le ratio mis en place par la FFF, Chancelade-Marsac monte au niveau supérieur sur la base suivante :

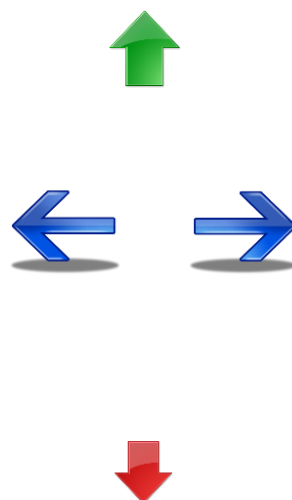
- classement aux points des rencontres jouées entre eux par les clubs ex-aequo concernés : égalité
- de la différence entre les buts marqués et concédés lors de matches joués entre eux par les clubs ex-aequo concernés : non applicable
- du plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur lors des matches joués entre eux par les clubs ex-aequo concernés non applicable
- de la différence entre les buts marqués et concédés sur l'ensemble de l'épreuve, (Goal Average général) : Marsac-Chancelade est devant (+15) contre +9 pour Neuvic.



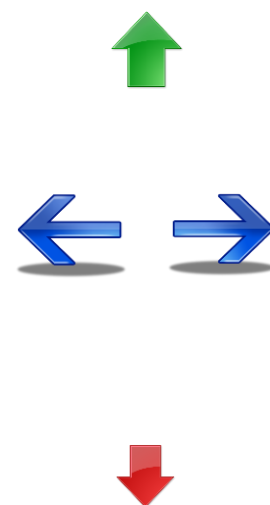
CLASSEMENTS SENIORS

Départemental 3 :

Départemental 3 - Poule A					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Nontron St Pardoux 2	27	11	2,455	1
2	Bassimilhacois FC 2	27	12	2,250	2
3	Condat FC	21	11	1,909	3
4	Périgord Vert ES	21	12	1,750	4
5	Périgueux AS	17	10	1,700	5
6	Jumilhac US	16	11	1,455	6
7	La Bachellerie US	11	9	1,222	7
8	Thiviers 2	10	9	1,111	8
9	Terrasson US A	10	11	0,909	9
10	Montignas E.S. 2	6	8	0,750	10
11	Excideuil St Médard	5	11	0,455	11
12	Hautefort U.S.	4	11	0,364	12



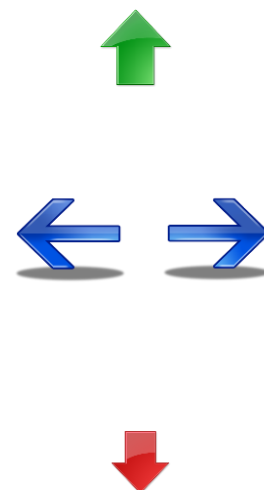
Départemental 3 - Poule B					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Marquay Tamnies	35	13	2,692	1
2	Pays de Fénelon	29	12	2,417	2
3	La Ménaurie / Monpaz	25	13	1,923	4
4	Cendrieux Ladouze 2	24	12	2,000	3
5	Camp. Daglan St L.	23	12	1,917	5
6	Terrasson Port/Lad	14	13	1,077	6
7	Côteaux Pécharmant 2	12	13	0,923	9
8	Faux FC 2	12	12	1,000	7
9	Périgord Noir	12	12	1,000	8
10	Cours de Pile E.S.	9	12	0,750	10
11	Lalinde CS/ CALES	8	13	0,615	11
12	Les Eyzies	5	13	0,385	12



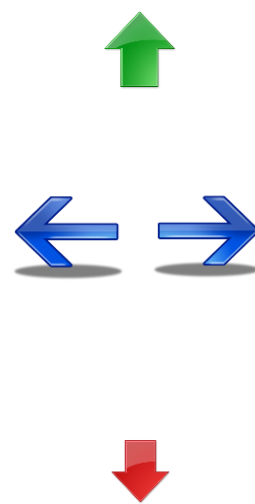


CLASSEMENTS SENIORS

Départemental 3 - Poule C					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Montpon Menesplet 2	26	11	2,364	1
2	Monbazillac Sigoules	25	11	2,273	2
3	Pringonrieux FC 3	22	12	1,833	3
4	La Roche Chalais E.	18	11	1,636	5
5	Pays de Montaigne 2	17	10	1,700	4
6	Grignols Villamblard	17	11	1,545	6
7	St Laurent des Hommes	15	10	1,500	7
8	Le Monteil F.R	12	12	1,000	8
9	Montrem Montanceix	12	12	1,000	9
10	Neuvic St Léon A.S. 2	10	11	0,909	10
11	Vanxains A.	1	11	0,091	11
12	Ginestet FC	0	FG	0,000	12



Départemental 3 - Poule D					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Périgueux Foot	32	12	2,667	2
2	Agonac	27	10	2,700	1
3	Atur FC	22	13	1,692	4
4	COC Chamiers 2	22	12	1,833	3
5	Marsaneix	18	12	1,500	5
6	St Vincent Connezac	16	12	1,333	6
7	Limens JSA 3	14	13	1,077	8
8	St Paul de Lizonne	14	13	1,077	9
9	La Chappelle Faucher	13	11	1,182	7
10	Pays Mareuil 2	10	10	1,000	10
11	Si Pierre Chignac AS	8	12	0,667	11
12	Brantome C.A. 2	8	12	0,667	12



La descente de la poule D s'est jouée entre St Pierre de Chignac et Brantôme 2 au profit du premier cité sur la base des matchs allers-retours, le ratio étant strictement identique :

- Le 22/09 : Brantôme 2 – 2 St Pierre
- Le 9/02 : St Pierre 3 – 2 Brantôme

L'ensemble des classements reste soumis à homologation du Comité Directeur après application des différents statuts et traitement des dossiers en cours.



CLASSEMENTS SENIORS

Homologation des classements en Départemental 4 :

Cette partie reste attendue du retour de la FFF concernant une demande de dérogation relative aux modalités fixées par cette dernière en matière de championnat se disputant en 2 phases. La réponse induira la composition des niveaux de départemental 3 et départemental 4 pour la saison prochaine. Le District espère une réponse positive afin de maintenir des montées de D4 en D3 et éviter un affaiblissement de la D3 en nombre d'équipes.

Obligations liées aux statuts

Après échanges, il sera proposé au comité directeur de ne pas appliquer les obligations liées aux statuts des éducateurs et des obligations de jeunes. Concernant le Statut de l'arbitrage, la commission en charge de ces dossiers appliquera les directives de la FFF.

Compétitions Féminines, Jeunes et Futsal

Après discussions, les commissions en charge de ces compétitions sont invités à communiquer leurs travaux et les classements en rapport avec les modalités fixées par la FFF dans les jours à venir.

Patrick DEMARET effectue également un résumé de la réunion téléphonique avec la LFNA concernant l'ensemble des compétitions régionales dans les catégories de jeunes.



SAISON 2020-2021*

*Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire en cours.

D1 / 2020 - 2021

Faux FC
Côteaux Pécharmant
Bassimilhacois FC
Brantôme CA
Pringonrieux FC 2
Sarlat Marcillac 2
Pays de Montaigne
Montignac ES
Pays Beaumontois
SAS Notre Dame
Limeuil FC
Chancelade Marsac
COC Chamiers
La Force

D2 / 2020 - 2021

Antonne Le Change 2	Neuvic Saint Leon	Nontron St Pardoux 2
Annesse et Beaulieu	Mussidan ST M. 2	Bassimilhacois FC 2
Vergt FC	Douzillac Ludovicien	Condat FC
Boulazac ES 2	Ribérac CA 2	Montpon Menesplet 2
Thenon Limeyrat FC 2	Limens JSA 2	Monbazillac Sigoules
Rouffignac Plazac 2	Pays de l'Eyraud	Périgueux Foot
Ste Alvère	TSMB	Agonac
Meyrals US	Razac Aiglons	Marquay Tamnies
Château l'Evêque	Tocane St Apre	Pays de Fénelon
	Cendrieux Ladouze 2	



FINANCES

Johann ALBERNY fait le point sur les prévisions financières suite à l'arrêt des compétitions cumulé au retard de calendrier du fait des conditions météorologiques.

L'incidence sur les produits liés directement aux compétitions pourrait attendre 86 000 € de pertes par rapport à la saison précédente. La fermeture du centre technique pour des raisons sanitaires entraînera également une perte d'activité sèche qui se chiffre d'ores et déjà à 15 000 €. Celle-ci pourrait être plus importante si les rassemblements de personnes ne peuvent se réaliser dans les prochains mois.

Johann ALBERNY rappelle que la proposition de mise à disposition du centre technique a été retenue par la Préfecture après 2 visites. Ainsi, en lien avec la DDCSPP et l'Association de soutien de Dordogne qui aura la charge d'exploiter le centre, les locaux du District seront utilisés pour confiner des personnes en situations précaires et ne pouvant être confinées dans des lieux d'accueil collectif en cas de contamination avérée. Il remercie Pieric MODOLO pour son investissement dans la préparation du centre. Une visite du Préfet a été organisée ce Mercredi 22 Avril en présence des différents acteurs du projet.

Relevé Clubs :

Il est également fait un point sur le relevé des clubs. Un rappel sera effectué dans les jours à venir sur les relevés qui correspondent aux rencontres effectuées. Toutefois, le Bureau décide d'attendre le mois de Juin pour faire un état des lieux plus précis des finances, décider de la stratégie à adopter en fonction de l'avancée de la crise sanitaire et établir un budget prévisionnel en adéquation. Les cotisations clubs relevant du 1€ / licence sont donc pour l'instant repoussées au mois de Juin. Les relevés actuellement en cours devront toutefois être régularisés avant le 30 Juin 2020.

Sections Sportives

Suite aux différents courriers reçues une réponse leur sera faite dans les jours à venir en fonction des situations des établissements et des demandes initiales.

Demande de Josselin Chubilleau

Le bureau prend note de la demande de Josselin Chubilleau, CTD DAP du District. Une demande sera effectuée à la DTN et au service juridique de FFF pour être sûr qu'aucune contre-indication n'existe entre sa demande et le maintien des aides de la FFF dédiées à ce poste de technicien.